

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1907)
Heft: 1

Artikel: Election du Comité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242062>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

membres qui ont bien voulu se charger de la vente des cartes pour la soirée ; la caisse a naturellement bénéficié du beau succès de leurs peines.

Comme conclusion, la Commission vous propose d'accepter la gestion du Comité de 1906.

Le 25 février 1907.

Pour la Commission :
M. GUICHARD.

4° Election du Comité.

M. *Baatard* rappelle sa déclaration de l'année dernière. Il n'acceptera pas le renouvellement de son mandat. Sa décision est irrévocable et il invite en conséquence l'assemblée à porter ses suffrages sur M. Grosgurin, qui sera un excellent président.

M. *Grosgurin* estime que devant la volonté fermement exprimée de M. le président, l'assemblée ne peut que s'incliner. Il renonce toutefois formellement à toute candidature à la présidence. La société pédagogique réalise, dit-il, cette idée large et moderne de l'union de tous les degrés de l'enseignement, qui doivent se renseigner et s'éclairer mutuellement dans leur collaboration à la tâche générale. Toutefois la société étant composée dans sa grande majorité de fonctionnaires de l'enseignement primaire, il est équitable et opportun que l'un d'eux veuille bien assumer la tâche de la présidence. M. Edmond Martin, l'auteur de l'excellent rapport sur la question des examens, est tout désigné dans les circonstances actuelles et M. Grosgurin lui demande instamment d'accepter une candidature.

M. *E. Martin* estime que M. *Baatard* doit rester à la tête de la Société pédagogique au moins pour cette année encore. Toutefois, si M. *Baatard* ne veut plus, définitivement, de la présidence, M. *Martin* décline pour sa part l'offre qu'on veut bien lui faire. Il remercie M. Grosgurin d'avoir eu l'amabilité d'attirer sur lui l'attention de l'assemblée, mais il pense que la Société agira plus sagement en appelant à ce poste élevé l'un des membres primaires du comité actuel.

MM. Guichard et Coutau sont désignés comme scrutateurs et l'on procède à l'élection du président.

M. Edmond Martin est élu au premier tour de scrutin et M. Baatard lui remet la présidence en formulant le vœu que M. Martin trouve dans l'exercice de la charge qui vient de lui être confiée les hautes satisfactions que M. Baatard y a lui-même rencontrées; il espère que les membres de la Société voudront bien entourer leur nouveau président de cette atmosphère de sympathie dont M. Baatard a senti tout le prix pendant ses 14 ans de présidence.

En prenant place au fauteuil présidentiel, M. Martin tient à déclarer qu'il n'est pas indifférent à l'honneur dont on l'investit bien malgré lui. La Société vient de lui témoigner sa confiance, il l'en remercie et fera tous ses efforts pour ne point démeriter. Il ne se dissimule pas les difficultés qu'il va rencontrer sur ce chemin tout nouveau, mais il espère que M. Grosgurin voudra bien rester au poste de vice-président et lui donner ainsi l'appui de sa compétence en matière d'enseignement secondaire et supérieur. En parlant de la brillante période qu'a traversée la Société pédagogique sous la présidence de M. L. Baatard, M. Martin pense que la meilleure preuve de bonne volonté qu'il puisse donner à l'assemblée c'est d'orienter ses efforts vers la continuation de l'œuvre créée par son prédécesseur. Mais cela ne suffira pas; il faut encore que le président de la Société pédagogique genevoise puisse compter sur l'appui, non seulement d'un comité homogène et dévoué, mais encore de la Société dans son ensemble. C'est pour cela qu'en terminant M. Martin adresse un chaleureux appel à toutes les bonnes volontés: nous ne serons jamais trop nombreux pour nous éclairer les uns les autres et faire jaillir de nos amicales discussions un peu de progrès pour l'œuvre commune.

M. Martin fait procéder à l'élection des autres membres du Comité, charge par charge, dans l'ordre prévu par les statuts.

MM. Grosgurin, Durand, Charvoz, Dubois, Pâquin et Lecoultre sont maintenus dans leurs fonctions.

5^o Nomination de la Commission de gestion pour 1907.

Sont désignés par acclamation:

M^{me} Dunand, M^{lles} Neydeck et Laplanche, MM. Guichard et Mégard.